

## **CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION EN LIGNE**

La réservation n'est effective qu'après réception de l'acompte sur notre compte « PAY-Pal » Cet acompte vous sera soumis par E-mail dans les 24 heures suivant la réception de votre demande. *Les frais de dossier sont de 4 euros.* Le montant de l'acompte correspond à 30% du montant du séjour estimé d'après les informations fournies par le client le jour de la demande de réservation. Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions et tarifs détaillés sur notre site internet [www.la-ribiere.com](http://www.la-ribiere.com).

### **Pour les emplacements :**

Le paiement du séjour est acquitté intégralement la veille de votre départ dont le montant ne peut être en aucun cas inférieur à celui de l'acompte versé. L'acompte sera retenu si l'annulation éventuelle de votre séjour n'est pas annoncée par courrier au moins 20 jours avant la date de début du séjour indiquée sur votre réservation. En cas de remboursement de l'acompte, 50% des sommes versées seront retenues à titre de dédommagement. L'emplacement réservé est libre à partir de 15 heures le jour de l'arrivée et doit être libéré à 12 heures le jour du départ. Veuillez nous aviser de toute arrivée tardive faute de quoi l'emplacement ne restera libre que jusqu'à 18 heures et nous conserverons l'acompte.

### **Pour les locations :**

La semaine commence le samedi à 15 heures et se termine le samedi suivant à 10 heures. Le jour de votre arrivée, le solde de votre séjour vous sera réclamé ainsi qu'une caution de 250 euros qui vous sera restituée en fin de séjour sous déduction des dégradations et/ou manquements constatés. Toute annulation de location ne peut être acceptée que si elle nous parvient par écrit au moins 30 jours avant la date de début de séjour indiquée sur la réservation faute de quoi aucun remboursement ne sera effectué. En cas de remboursement de l'acompte, un montant de 50% sera retenu. Après accord, votre animal peut être accepté moyennant un supplément de 1 euro par nuit. L'inventaire d'arrivée est à faire par le locataire. Tout manque ou dégradation constatée doit être signalé le jour d'arrivée. L'inventaire de départ est effectué par nos soins. Le forfait ménage de 20 euros pourra être retenu dans le cas où celui-ci ne serait pas effectué.